

TRAVAIL DOMINICAL : quand patronat, CFDT et CFTC déshabillent nos droits !

Le 10 juillet 2017

C'est **par l'intermédiaire de la presse** que nous avons été nombreux à être informés de la signature, la semaine dernière, d'un accord sur le travail dominical dans la branche de l'habillement succursaliste entre, d'une part, le syndicat patronal, la Fédération des Enseignes de l'Habillement (FEH), et, d'autre part, la CFDT et la CFTC.

Concrètement, les magasins de 120 enseignes, situés en Zone Touristique Internationale (vingt-et-une existantes à ce jour dont celles parisiennes et de Dijon, contestées devant la justice), en Zone Touristique et en Zone Commerciale et encore dépourvues d'un accord d'entreprise (Camaïeu, C&A, Celio, H&M, Kiabi, Primark etc.), pourront ouvrir tous les dimanches **dès le 1^{er} août prochain**.

TRAVAILLER PLUS POUR GAGNER PAREIL

En instaurant la possibilité de travailler jusqu'à 26 dimanches par an en contrepartie du doublement du salaire **ou** d'une journée de récupération par dimanche travaillé, les salarié-es, qui travaillaient auparavant 12 dimanches maximum par an en cumulant ces deux contreparties, seront clairement lésés (maigre consolation, une prime de 40 € par garde d'enfants est prévue).

UN MARCHE DE DUPES

La FEH se réjouit que cet accord permette « *le maintien de plus de 800 postes et la création de 250 nouveaux emplois.* » Après avoir détruit des milliers d'emplois à Mim, Tati ou Vivarte, ce chiffre, au regard des 120.000 salarié-es et aux 22.000 points de vente de la branche, correspond à moins de 1 % d'embauche et à un renfort de 2 heures mensuelles en moyenne par magasin ! Ce **nombre ridicule d'embauches** fera que le volontariat n'en sera que plus théorique...

RIPOSTONS DES LE 12 SEPTEMBRE !

Avec nos équipes syndicales concernées (Abercrombie, Burberry, Foot Locker, New Look et Vivarte), avec l'intersyndicale CLIC-P, à laquelle nous appartenons, et les autres fédérations opposées à cet accord que nous interpellons, nous sommes bien décidés à enrayer la spirale de destruction de nos droits à laquelle Macron, le ministre à l'origine de cette mesure, veut nous condamner.

Passant outre la forte mobilisation contre la loi El Khomri de l'an dernier, ce dernier, devenu Président par défaut, veut nous imposer par ordonnance, dès la rentrée, une loi Travail XXL : en connaissant et en défendant nos droits par l'intermédiaire de nos permanences juridiques, en nous organisant en rejoignant le syndicat et en nous mobilisant partout dans le pays **le 12 septembre** prochain, à l'appel à ce jour de la CGT et de Solidaires, nous pourrions mettre gouvernement et patronat en échec !

